

# Ponctions et biopsies du sein

## Qu'est-ce que c'est ?

La ponction biopsie du sein est un acte qui consiste à introduire un trocart (grosse aiguille) dans un tissu vivant et à en prélever un fragment pour l'analyser.

La biopsie est une technique qui consiste à prélever dans l'organisme un échantillon d'organe ou de tissus et à l'analyser d'un point de vue microscopique afin d'en préciser la composition exacte. Suivant la position du tissu à analyser, le prélèvement peut se faire par recueil de surface, à l'aide d'une aiguille, ou par aspiration à la seringue. L'étude microscopique permet d'obtenir des renseignements précis sur la structure globale du fragment prélevé (étude anatomopathologique). Celle-ci est quelquefois associée à une étude bactériologique, immunologique (permettant de mettre en évidence des antigènes grâce à l'utilisation d'anticorps), génétique ou biochimique (objectivant d'autres substances).

La ponction biopsie est pratiquée lorsque le prélèvement à réaliser est profond, comme c'est le cas pour certaines lésions du sein détectées à la mammographie ou à l'échographie du sein.

## En pratique

La ponction biopsie du sein est pratiquée dans les suites d'une mammographie ou d'une échographie du sein. Il est nécessaire de réaliser auparavant un bilan de coagulation pour être sûr que le saignement ne sera pas trop important.

Les repères de la ponction sont délimités par un examen échographique préalable.

La ponction est réalisée sous anesthésie locale, le trocart, grosse aiguille qui permet d'ôter une carotte de tissus, est introduit jusqu'à la zone repérée en se guidant grâce à l'échographie. Le fragment de tissu ponctionné est ensuite analysé à l'aide de différentes techniques afin de rechercher des signes qui orienteraient vers l'existence d'une tumeur même de petite taille.